

# Le Mésage de Belcodène



Belcodène dit NON  
à la Métropole



avril 2013

numéro

71

Bulletin d'Informations Municipales de Belcodène

### X Horaires de la Mairie

http://www.belcodene.com  
04 42 70 66 66

Tous les jours, du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

**Le Maire est à votre disposition en Mairie, toutes les fins d'après-midi, ainsi que les mardis et mercredis, toute la journée.**

**Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.**

### X Horaires de la déchetterie de Valdonne

■ Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

■ Samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

■ Dimanche de 8 h 30 à 12 h 30

Tél. 04 42 18 19 79

Quartier de Valdonne - 13124 Peypin

### X Horaires de la bibliothèque

La bibliothèque municipale accueille le public :

■ Mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30,

■ Mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30

■ Samedi de 9 h à 12 h

Tél. 04 42 70 60 54

### X Horaires de l'agence postale

■ Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

■ Samedi de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 42 70 69 20

## Numéros utiles

■ Mairie	04 42 70 66 66
■ CCFB Belcodène	04 42 70 60 61
■ Agence Postale	04 42 70 69 20
■ Bibliothèque Municipale	04 42 70 60 54
■ Relais Assistantes Maternelles	04 42 58 76 30
En Mairie 1 fois par mois	
■ Assistante sociale	04 42 36 95 40
En Mairie le 1 <sup>er</sup> jeudi du mois sur rendez-vous au	
	04 42 62 81 81
■ Caisse d'Allocations Familiales	04 42 62 81 81
Assistante sociale sur rendez-vous <a href="http://www.caf.fr">www.caf.fr</a>	
■ Sécurité Sociale CPCAM	36 46
13421 Marseille cedex 20	
■ Cadastre	04 91 23 61 87
Centre Impôts Fonciers Marseille Sud, 38 bd Baptiste Bonnet, 13008 Marseille	
■ Centre des Impôts Rte de Beaudinard,	
	13400 Aubagne
■ Perception de Roquevaire	04 42 18 03 00
	04 42 04 20 65
6 av. G. Clemenceau, 13360 Roquevaire	

## Etat Civil

### Naissances

Bienvenue à nos 4 nouveaux petits Belcodénois

Chloé MACARIO  
Arthur BLANCHARD  
Elena GRUMO  
Raphaël BERENGER

née le 15 août 2012  
né le 23 octobre 2012  
née le 8 janvier 2013  
né le 12 mars 2013

### Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Stephan VENZONI et Virginie NOEL, unis le 20 octobre 2012  
Eric GAERTNER et Patricia DIEBOLT, unis le 3 novembre 2012

### Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Adrien MICHEL  
Patrice BOYER  
Louis COLLINET

décédé le 11 novembre 2012  
décédé le 25 décembre 2012  
décédé le 10 février 2013



## Pharmacies de garde

**Dimanche 21 avril 2013**

Pharmacie Caillac  
La Bouilladisse

04 42 72 37 43

**Dimanche 28 avril 2013**

Pharmacie Dervaux - Roquevaire

04 42 04 20 51

**Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2013**

Pharmacie Jalon-Brunias - St-Zacharie

04 42 72 91 06

**Dimanche 5 mai 2013**

Pharmacie du Pilon du Roi - Peypin

04 42 82 86 96

**Mercredi 8 mai 2013**

Pharmacie Plein Sud - Peypin

04 42 82 72 72

**Jeudi 9 mai 2013**

Pharmacie Jouve-Ramain - La Bouilladisse

04 42 62 97 12

**Dimanche 12 mai 2013**

Pharmacie Canal - Auriol (Moulin de Redon)

04 42 70 17 30

**Dimanche 19 mai 2013**

Pharmacie La Croix Verte - La Destrousse

04 42 04 80 30

**Lundi 20 mai 2013**

Pharmacie Sageloli - Pont de l'Etoile

04 42 04 04 05

**Dimanche 26 mai 2013**

Pharmacie du Pujol - Auriol

04 42 72 88 34

**Dimanche 2 juin 2013**

Pharmacie Nouvelle - Roquevaire

04 42 04 20 40

**Dimanche 9 juin 2013**

Pharmacie des Oliviers - Auriol

04 42 04 40 34

**Dimanche 16 juin 2013**

Pharmacie Fort-Dalioli - St-Zacharie

04 42 72 91 06

**Dimanche 23 juin 2013**

Pharmacie du village - Auriol

04 42 04 70 53

**Dimanche 30 juin 2013**

Pharmacie Caillac - La Bouilladisse

04 42 72 37 43

**Dimanche 7 juillet 2013**

Pharmacie Dervaux - Roquevaire

04 42 04 20 51

**Dimanche 14 juillet 2013**

Pharmacie Jalon-Brunias - Saint-Zacharie

04 42 72 91 06

**Dimanche 21 juillet 2013**

Pharmacie du Pilon du Roi - Peypin

04 42 82 86 96

**Dimanche 28 juillet 2013**

Pharmacie Plein Sud - Peypin

04 42 82 72 72

# Le mot du maire



Mes Chers Concitoyens,

Le décret du 26 janvier dernier relatif à la réorganisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires a d'ores et déjà fait couler beaucoup d'encre.

Comme de nombreuses réformes engagées ces derniers temps, on pourrait légitimement se poser la question de savoir si elles sont initiées dans l'intérêt de celles et ceux qu'elles concernent, ou pondues dans les ministères par des énarques seulement soucieux de laisser leurs noms au bas des projets de lois et en décalage complet avec les réalités locales et les besoins réels.

En l'occurrence, cette réforme des rythmes scolaires, précipitée, évasive et dont le but inavoué mais flagrant serait une fois encore le désengagement de l'état dans un domaine ou, à l'inverse, son investissement devrait être prioritaire et exemplaire, ne semble pas répondre de façon évidente au seul intérêt de nos enfants.

La mise en application dès la rentrée scolaire de septembre 2013 de cette réforme dont le texte définitif n'a été connu que dernièrement s'avère hasardeuse et prématurée. Aussi, afin de pouvoir en évaluer toutes les incidences, tant sur le plan financier qu'organisationnel, et en concertation avec les enseignants et l'Association des parents d'élèves nous avons décidé, à Belcodène comme dans toutes les Communes de notre circonscription, d'en différer la mise en œuvre à la rentrée 2014. Il est à noter que c'est à une très large majorité que cette sage décision a été prise au niveau national.

Dès la rentrée de septembre 2013, un questionnaire sera adressé aux parents des petits Belcodénois fréquentant l'école, à partir duquel, Élus, Enseignants et Association des Parents d'Elèves décideront, au plus près des choix des familles et des intérêts des Enfants, des dispositions qui seront proposées au Directeur Académique quant à la mise en place définitive pour la rentrée 2014 de cette réforme des Rythmes scolaires. En effet des aménagements pourront être apportés quant au choix de la demi-journée de travail supplémentaire (mercredi ou samedi matin) des horaires et de la place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) dans l'emploi du temps hebdomadaire.

Une autre réforme en cours fait polémique dans le pays tout entier et dans les Bouches-du-Rhône en particulier. En effet, de nombreuses menaces pèsent, depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, sur les Collectivités Territoriales de la République : 4,5 milliards de coupes budgétaires sur les ressources des Collectivités, modification des modes de scrutin, menaces sur la libre administration des Communes et des Départements. Vous trouverez, détaillée dans ce "Méssagié" la suite des péripéties de la saga "Métropole marseillaise" qui a pris maintenant une envergure nationale et dont le déroulé des différents épisodes me conforte dans mon refus total d'adhérer à ce simulacre de décentralisation qui, loin de servir les intérêts, même des Marseillais, serait un recul considérable pour l'exercice de la démocratie dans notre pays. Avec les 108 autres Maires du département des Bouches-du-Rhône, nous continuons à nous battre pour que perdure la possibilité pour les Communes françaises de déterminer librement leur choix de coopération intercommunale. Il est essentiel de garantir la libre administration des Communes, telle que définie dans notre Constitution, et de faire respecter les choix des électeurs exprimés par le suffrage universel. Ne pas tenir compte de cette expression du suffrage universel et du choix des élus qui en sont issus équivaldrait à une véritable remise en question des principes les plus fondamentaux de notre République et à un total dévoiement du sens et du rôle de la coopération intercommunale.

Belcodénoises, Belcodénois, soyez assurés que chaque fois que la situation l'exigera, vous pourrez compter sur vos élus Communaux, unanimes pour défendre les valeurs fondamentales de la République et à travers ces valeurs essentielles, les intérêts et l'avenir de notre Commune de Belcodène.

Patrick Pin,  
Maire de Belcodène



# Hommage à Adrien Michel

Didi a quitté son beau village et ses chères collines dont il connaissait le nom de toutes les fleurs et plantes sauvages.

Provençal et Occitaniste convaincu, c'était un homme bon et généreux. Il est resté fidèle toute sa vie à ses convictions d'homme de gauche et à sa Provence natale profondément ancrée en lui.

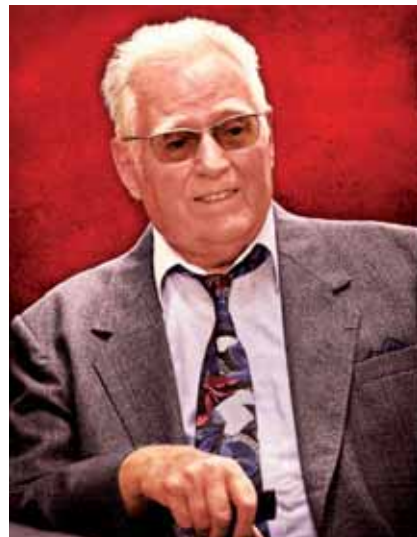
Il laisse un grand vide...

Adessias Didi.

# Léon Rebuffat

Résistant de la première heure, fidèle à son idéal politique qu'il défendra sa vie durant, Léon Rebuffat c'est éteint parmi les siens le 26 janvier 2013. Après une carrière de mineur de fond, c'est de 1974 à 1990 qu'il occupe la fonction de Garde Champêtre dans notre village. Nous nous souvenons tous de cet homme humble, pétri de gentillesse, toujours prêt à rendre service et très attaché à défendre la cause Communale. A Imalda son épouse, à Colette, Christian, Jean-Michel et Armand ses enfants, nous présentons nos condoléances attristées.

Adessias Léon...



## Conseils municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés, ci-dessous que les éléments principaux des délibérations importantes.

### Réfection du toit de l'école primaire

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- ▶ D'approuver le projet de réfection du toit de l'école primaire ;
- ▶ De solliciter l'aide du Département au titre des travaux de proximité 2013 ;
- ▶ D'adopter le plan de financement qui peut se résumer comme suit :

Montant HT du projet	5 349 €
Aide du Département (80% du HT)	4 279 €
Autofinancement de la Commune	1 070 €
TVA financée par la Commune	1 048 €
Montant total TTC	6 397 €

Echéancier prévisionnel : 2<sup>ème</sup> semestre 2013

### Echangeur autoroutier : études préalables

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- ▶ D'approuver les conventions à intervenir entre la Commune de Belcodène et la société Escota, sise à Mandelieu-la-Napoule, 432 avenue de Cannes, relatives aux études techniques préalables à l'aménagement du diffuseur autoroutier de Belcodène.

### Electrification Rurale 2012 : renforcement du poste Grand Lot et du poste Roux

Sur proposition de Monsieur Francis Bonora, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- ▶ D'approuver la convention à intervenir entre la Commune de Belcodène et le SMED 13 relative au financement du projet d'Electrification Rurale 2012 concernant le renforcement du poste Grand Lot et du poste Roux, chemin de l'Adret (face A/B 2012).

Le coût de l'opération est estimé à 153 000 € HT.

La participation maximale de la Commune est fixée à 30 600 €.

- ▶ D'autoriser Monsieur le Maire à signer la-dite convention et tout document y afférent.

### Electrification Rurale 2012 : sécurisation Basse Tension, route de Fuveau

Sur proposition de Monsieur Francis Bonora, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- ▶ D'approuver la convention à intervenir entre la Commune de Belcodène et le SMED 13 relative au financement du projet d'Electrification Rurale 2012 concernant la sécurisation BT issue du poste 4 chapeaux, route de Fuveau (face S 2012).

Le coût de l'opération est estimé à 26 000 € HT.

La participation maximale de la Commune est fixée à 5 200 €.

- ▶ D'autoriser Monsieur le Maire à signer la-dite convention et tout document y afférent.

### Motion de soutien à La Poste

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité :

Considérant que le service public postal remplit des missions indispensables en matière de lien social et d'aménagement du territoire ;

Considérant que la remise en cause, depuis un certain nombre d'années, du service public postal a abouti à une détérioration du service rendu à la collectivité, aggravé par la fermeture totale ou partielle de nombreux bureaux de poste, la suppression de nombreux emplois et l'augmentation conséquente des tarifs ;

#### Décide

- ▶ D'apporter son soutien et d'accompagner l'action menée auprès de la population par le collectif de l'Etoile Vive les Services Publics, consistant à informer les usagers et les habitants de nos villages et à faire signer une pétition pour que cesse enfin la casse du service public qui génère une gêne considérable pour nos administrés, alors que s'accroît le nombre de chômeurs ;
- ▶ D'exiger que soit mis fin à cette gabegie, et que les revendications, des usagers de La Poste et de son personnel soient prises en compte en améliorant, simplifiant et facilitant la vie dans notre commune pour redonner à la notion de Service Public tout son sens.

#### Sont ainsi demandés :

- ▶ Des bureaux de poste ouverts dans chaque commune où ils existent, du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, ainsi que le samedi de 8 heures à 12 heures,
- ▶ L'acheminement, la distribution du courrier et des colis, tous les jours ouvrables, afin que cesse leur mise en souffrance,
- ▶ Une relève du courrier à une heure plus tardive,
- ▶ L'embauche en nombre suffisant de personnels compétents, disponibles, avec des facteurs connaissant leur tournée afin que se recréent des liens privilégiés entre usagers et préposés, garantissant un véritable Service Public.

La Poste n'est ni une banque, ni une entreprise commerciale.

Elle est et doit demeurer un service public digne de ce nom.

### Construction d'un club-house de tennis

Sur proposition de Monsieur le Maire,

▶ Attendu que Monsieur Armand Rebuffat, architecte DPLG à La Bouilladisse, a été chargé, après consultation, de la maîtrise d'œuvre du projet de travaux de construction d'un Club-House pour les tennis de Belcodène ;

▶ Considérant que le montant prévisionnel du projet nécessite le lancement d'un marché public de travaux ;

**le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :**

- ▶ D'approuver le DCE du marché de travaux de construction d'un Club-House pour les tennis de Belcodène tel qu'il est présenté ;
- ▶ De lancer un marché public de travaux à procédure adaptée (MAPA) ;
- ▶ D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et tous documents y relatifs.

### Extension du cimetière communal

Sur proposition de Monsieur le Maire,

▶ Attendu que le Bureau d'Etude Athéna BE a été chargé, après consultation de la maîtrise d'œuvre du projet de travaux d'extension du cimetière ;

▶ Considérant que le montant prévisionnel du projet nécessite le lancement d'un marché public de travaux ;

**le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :**

- ▶ D'approuver le DCE du marché de travaux d'extension du cimetière communal de Belcodène tel qu'il est présenté ;
- ▶ De lancer un marché public de travaux à procédure adaptée (MAPA) ;
- ▶ D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et tous documents y relatifs.

### Opposition au projet de métropole

▶ Considérant que le Conseil Municipal de Belcodène, avec plus de 77% de participation à la dernière élection municipale, a été élu avec plus de 88% de voix et qu'à ce titre il estime avoir une légitimité suffisante pour exprimer au nom de la population de Belcodène, son opinion sur l'organisation territoriale des Bouches-du-Rhône :

▶ Considérant que la Gouvernement propose la création d'une métropole de Marseille qui intégrerait la Commune de Belcodène ;

▶ Considérant que cette réforme territoriale s'appliquerait dès 2014, sans préavis, sans projet, sans préparation et sans même recueillir l'avis formel de la Commune de Belcodène ;

▶ Considérant que cette réforme induit la plus grande fusion d'intercommunalité jamais réalisée en France, où les citoyens se perdraient dans une administration artificielle et coûteuse ;

▶ Considérant que cette métropole serait six fois plus grande que la métropole lyonnaise ;

▶ Considérant que cette organisation territoriale dissout le sentiment de proximité et rompt le lien de nos concitoyens avec leur Commune ou leur Agglomération ;

▶ Considérant que les difficultés de la Ville de Marseille ne seront pas résolues par cette nouvelle organisation des territoires ;

▶ Considérant que la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile constitue un niveau d'organisation territoriale bénéfique à la Commune de Belcodène ;

▶ Considérant que le Préfet Laurent Théry chargé par le gouvernement de la République du projet métropolitain, ne conduit pas une concertation avec les communes mais impose à la Mairie de Belcodène d'intégrer la métropole de Marseille ;

▶ Considérant que ce Préfet est à l'écoute des fonctionnaires locaux, et ne l'est pas à celle des Elus locaux ;

▶ Vu, le projet du Gouvernement relatif à l'acte III de la décentralisation, annoncé par le Président de la République comme une réforme à la carte, fondée sur la confiance et le dialogue avec les élus locaux ;

▶ Considérant que ce projet de loi de création de métropole ne s'applique pas à Paris mais uniquement à Marseille ;

▶ Considérant, qu'à l'heure où le projet de loi s'écrit, les méthodes du Préfet pour imposer une métropole de Marseille à la Commune de Belcodène et aux autres communes des Bouches-du-Rhône, bafouent le principe de libre administration des collectivités locales ;

▶ Considérant l'hostilité croissante de nos populations face à ce projet ;

▶ Considérant l'opposition de 93 maires de communes des Bouches-du-Rhône à ce projet de métropole ;

**Le Conseil Municipal demande instamment à Monsieur le Premier Ministre de retirer ce projet de loi sur la création d'une métropole de Marseille intégrant la Commune de Belcodène.**

# Belcodène dit NON

L'administration française a relancé son projet de dissoudre les mairies dans des métropoles gigantesques pour être conforme aux directives de Bruxelles. Ce projet de Métropole a été ravivé en 2010 par le gouvernement précédent. Le Gouvernement actuel a décidé de reprendre ce projet de Métropole de Marseille. Que le gouvernement soit de gauche ou de droite, l'équipe municipale défendra la population de Belcodène contre son intégration forcée dans une Métropole de Marseille. Une loi centralisatrice qui nierait les valeurs de la démocratie locale, de la participation citoyenne et qui imposerait une métropole gigantesque et coûteuse à 2 millions d'habitants sur 4 000 km<sup>2</sup>, 7000 fonctionnaires et 90 communes.

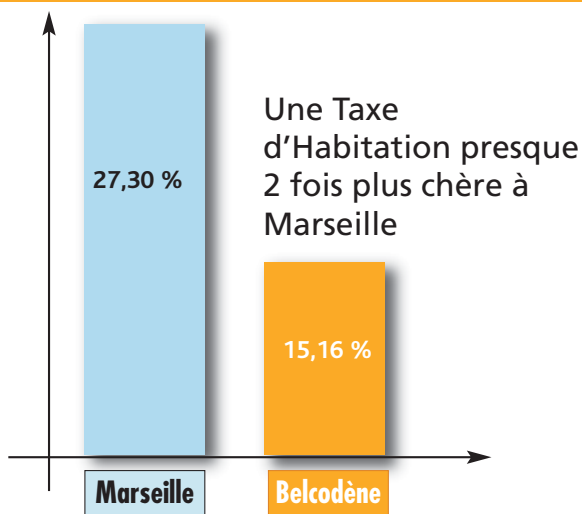


La délégation belcodénoise lors de la manifestation du 21 décembre 2012 à Marseille.

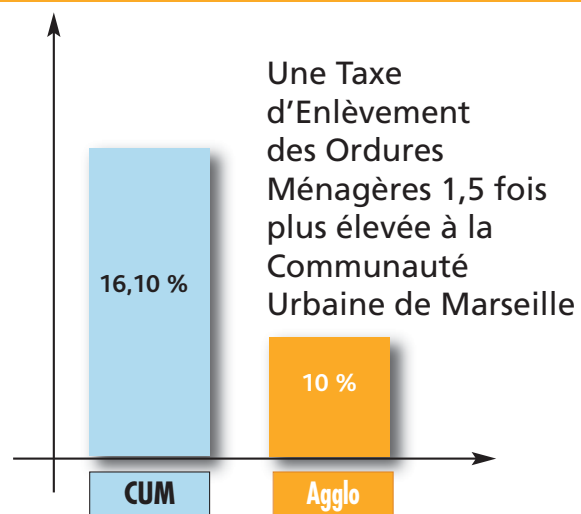
Si cette loi est votée par vos députés, les faiblesses de Marseille devront être absorbées par Belcodène et les communes voisines qui recevront en retour les problèmes de Marseille. Les Belcodénois devront payer les dettes et les erreurs de la Ville de Marseille et de la Communauté Urbaine de Marseille. Et en contrepartie, les familles de Belcodène n'auront que les difficultés. "Ce n'est pas de la solidarité, c'est de l'autodestruction de Marseille et de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile". Ce projet qui donnera 38 pouvoirs à Marseille videra l'Agglo de ses capacités et de ses forces.

Cette loi est en totalité écrite pour Marseille. Les villes voisines, Aubagne et les 90 communes, ne seront que des pourvoyeurs de fonds financiers. En retour, les villes de la périphérie marseillaise ne recevront que les problèmes. Et les problèmes marseillais d'insécurité et de finances ne seront pas résolus.

## Une fiscalité qui sera alignée sur celles de Marseille et de la Communauté Urbaine de Marseille



La taxe d'habitation de Belcodène est à 15,16%  
 La taxe d'habitation de Marseille est à 27,30%  
 Qui prendra en charge ces 11,14 points de plus ?



La taxe d'Ordures Ménagères de l'Agglo est à 10%  
 La taxe d'Ordures Ménagères de Marseille est à 16,10%  
 Qui prendra en charge ces 6,1 points de plus ?

# à la Métropole

108 maires des Bouches-du-Rhône qui, dans l'intérêt général, sans rester accrochés à leur pré carré, veulent que chaque ville et village ait sa place et que les habitants soient respectés et représentés.

Plutôt que voter cette loi "les 108 maires, de toutes tendances politiques, ont accepté la création d'un Etablissement Public qui assumera la responsabilité du transport et de l'économie dans le département". Cet Etablissement Public Opérationnel de Coopération (Epic) créera des richesses et des emplois supplémentaires dans l'aire métropolitaine.

"La loi propose un Etablissement Public pour la métropole Paris-Ile-de-France, pourquoi ce n'est pas possible chez nous ?" Pourquoi une loi d'exception est-elle annoncée pour Marseille ? Vivons-nous dans un sous-territoire ? Sommes-nous des sous-citoyens ?

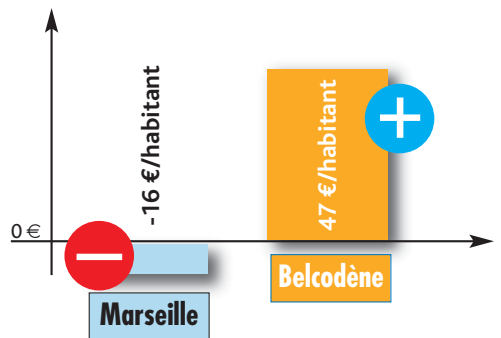


## Ces chiffres incontestables témoignent des dangers d'une fiscalité alignée sur la Communauté Urbaine de Marseille. Ils sont officiels et vérifiables auprès du Ministère de l'Economie et des Finances.

Marseille n'est plus en capacité de rembourser ses dettes, alors que Belcodène assume rigoureusement une dette maîtrisée.

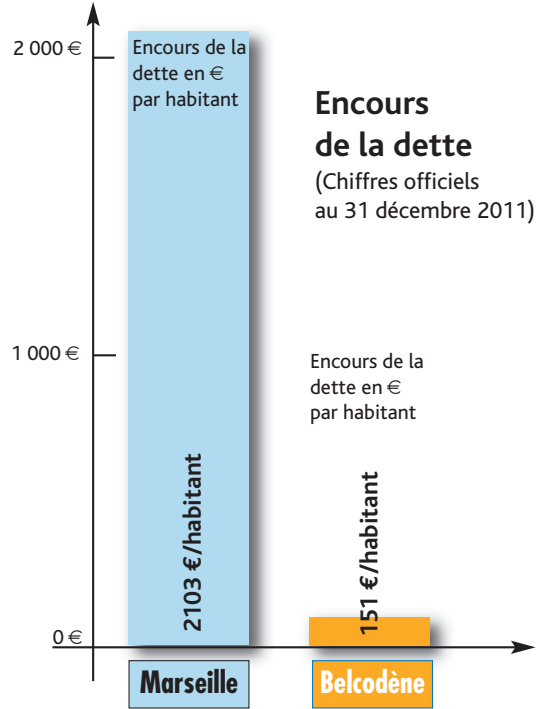
⊖ La "Capacité d'autofinancement nette du remboursement en capital des emprunts" mesure la force d'une mairie à rembourser les emprunts qu'elle a contracté.

A Marseille, ce chiffre est négatif. A Belcodène, ce chiffre est évidemment positif, car la Mairie de Belcodène gère avec sérieux et rigueur les finances communales.



### Capacité d'Autofinancement nette du remboursement en capital des emprunts (Chiffres officiels au 31 décembre 2011)

Avec une dette de 1,8 milliards d'€ pour Marseille, chaque Marseillais est "endetté" à hauteur de 2103 €. Mais avec une dette de 1,47 milliards d'€ pour la Communauté Urbaine de Marseille (CUM), les familles marseillaises sont encore plus fragilisées. Les dettes de la Ville de Marseille et de la Communauté Urbaine de Marseille (CUM) totalisent 3,27 MILLIARDS d'€ ! Aujourd'hui, avec un Etat affaibli, le Gouvernement reprend ce projet de loi d'une métropole marseillaise pour faire payer aux communes voisines les remboursements des emprunts de Marseille et de la CUM. Les communes voisines ne peuvent pas "éponger" un tel montant sans se mettre elles-mêmes en péril !



"A Belcodène, nous avons apporté les preuves d'une rigueur de gestion et d'une maîtrise de notre dette. Nous sommes en capacité de rembourser nos dettes, mais nous ne pouvons pas rembourser celles des autres".

Avec cette loi sur la métropole, le Gouvernement tente d'apporter à Marseille une capacité à emprunter pour 2 à 3 ans, tout au plus. Après plusieurs mois, les Marseillais se rendront vite compte qu'ils ont été trompés par cette métropole irréaliste et chimérique

Les Belcodénois ne doivent pas payer des erreurs de gestion qu'ils n'ont pas commises.

## Travaux de sécurisation à Manaque et Coudoulet

Suite aux dernières tempêtes, et en partie à cause des coupe-vents, les clôtures des trois courts de tennis ont été endommagées et devenaient dangereuses.

Pour la sécurité des joueurs et des promeneurs qui s'aventureraient au bord des courts, la mairie a donc décidé de les faire renforcer en installant des jambages sur chaque poteau. Il n'y a désormais plus rien à craindre et ceci pour de nombreuses années.

Le coût total de l'opération s'est élevé à 4 400 € HT.

Dans la foulée, les employés municipaux ont effectué l'abattage des deux pins qui, à cause de l'ombre portée, empêchaient l'utilisation du court N°2 en saison hivernale et favorisaient le développement des mousses.

Enfin, l'appel d'offres concernant la réalisation du club house a été dépouillé. Les travaux ont d'ores et déjà débuté. Ce bâtiment se situe sur le côté de l'espace de convivialité en face de la porte d'accès du court n°3 et offrira un cadre chaleureux aux membres du TCB comme aux équipes du département qui viennent régulièrement jouer à Belcodène. Cet équipement nouveau permettra de mettre à disposition du centre aéré les locaux utilisés actuellement par le TCB évitant ainsi un surcoût pour l'agrandissement de ces derniers.

## Jobs d'été à Belco Millésime 2013

Cet été encore, la Municipalité fera appel à des jeunes lycéens et étudiants belcodénois, garçons et filles, pour participer à l'entretien de notre village.

Débroussaillage, peinture, propreté de la Commune, entretien des bâtiments et des espaces verts ; le tout contre monnaie sonnante et trébuchante ou presque, pour aider à se payer ses études, son permis ou ses loisirs.

Les conditions d'embauche restent inchangées. Le recrutement se fait à partir de 17 ans, pour 15 jours et en donnant la priorité à ceux qui n'ont encore jamais bénéficié de ce dispositif et travaillé pour la Commune.

La date limite impérative pour faire acte de candidature est fixée au 30 avril 2013.

## Réunion de travail avec la Gendarmerie et la Police Municipale

Le mardi 22 janvier 2013, à l'invitation de Patrick Pin, Maire de Belcodène et du Major Georges Stanislawiak, Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Gréasque, s'est tenue une réunion de concertation et de coordination rassemblant, outre le Maire de Belcodène, les Maires de Gréasque, Saint-Savournin, Cadolive et Peypin, ainsi que les responsables des Polices Municipales de ces cinq Communes.

Tous les thèmes ont été abordés, tant dans le domaine administratif qu'en matière de police judiciaire.

Le Major Stanislawiak a commenté et remis à chacun des Maires le bilan de l'année écoulée pour leurs Communes respectives.

Il est, en ce qui concerne la délinquance, tout à fait correct et en nette diminution sur l'ensemble du secteur.

Ces échanges permettent de conforter la collaboration entre les différents acteurs du territoire : élus, policiers municipaux et gendarmes, dans le but d'améliorer sans cesse le service public et répondre aux attentes légitimes des populations notamment en matière de sécurité.

D'autres réunions de ce type sont programmées au cours de l'année 2013 afin de parfaire l'efficacité entre services et orienter les missions de chacun.







# Le Père Noël était au rendez-vous !



## Noël des enfants

C'est le matin du 22 décembre 2012 que les enfants sont venus attendre le Père Noël sur la place de l'Ensoléiado.

Les tout-petits émerveillés, certains un peu apeurés, l'ont vu arriver sur sa calèche et ont fait avec lui le tour du village.

La séance de photo terminée, c'est dans la salle de l'Ensoléiado, où s'entassaient les cadeaux, que le Père Noël, accompagné de Patrick Pin et des membres du CCAS, a pu distribuer jouets et goûters à chacun des enfants.

L'après-midi, le Père Noël a retrouvé les plus grands pour assister au spectacle "Les Didascalis - Trio enchanté pour théâtre en chantier". Après la distribution des jouets et des cadeaux, le Père Noël nous a quittés bien fatigué, mais satisfait d'avoir rendu heureux nos petits Belcodénois par cette belle journée.



## Noël des Anciens

A l'approche de Noël, fidèles à notre traditionnelle coutume, Patrick Pin, maire de Belcodène, et les membres du CCAS ont eu le plaisir de réunir les Anciens Belcodénois et Belcodénoises. Comme toujours, l'ambiance et la bonne humeur s'étaient invitées aux tables lors d'un succulent repas.

L'après-midi, la troupe des "Pastagas" a fait revivre les chansons marseillaises. Personne n'avait oublié les paroles et certains ont poussé la chansonnette.



Les Seniors Belcodénois ont dansé jusqu'au soir. Avant de se séparer, il a été procédé à la distribution des colis de Noël. Merci aux membres du CCAS pour cette parfaite organisation. Rendez-vous l'année prochaine pour vivre encore ensemble ce moment de convivialité.

# Rois et reines couronnés



## Gâteau des Rois des Anciens

Le 9 février 2013, la Municipalité a convié les anciens à la salle de l'Ensoléado pour fêter les rois. De plus en plus nombreux, la salle était pleine pour cet après-midi festif autour des gâteaux et galettes, café et champagne servis à table. Cinq de nos Seniors, heureux possesseurs du sujet, ont reçu un petit cadeau. L'animation était de la partie ; Patrick Da Costa a su faire danser et bouger nos rois et reines du jour.



Les têtes couronnées 2013 :  
Raoul Bourrelly  
Geneviève Estienne  
Josette Hildenbrand  
Suzanne Hovaguinian  
Geneviève Kuradjian

## Associations, agents municipaux et enseignants à l'honneur



Le Maire de Belcodène et le Conseil Municipal ont reçu les responsables associatifs, les employés communaux, actifs et retraités, ainsi que le personnel enseignant pour une réunion conviviale autour de la galette des rois.

Un hommage leur a été rendu : au personnel communal pour son attachement au service public, aux enseignants pour la défense du système éducatif, aux bénévoles de la Bibliothèque pour le développement culturel, aux membres du CCFF, aux bénévoles non élus des commissions municipales et enfin à l'ensemble des associations qui participent à la vie de la Commune.

Patrick Pin en a profité pour présenter la nouvelle commission municipale des fêtes, composée de 6 élus et 9 bénévoles. Certains sont d'ailleurs d'anciens membres du Comité des Fêtes, association qui a décidé de cesser ses activités lors de la dernière assemblée générale en décembre 2012. Autour du verre de l'amitié, chacun trinquant à la bonne santé du village, tous ont apprécié la galette des rois.



# Belcodène fête la Paix



## Conférence sur les droits des enfants

Le mardi 25 septembre 2012, la Municipalité de Belcodène, sous la houlette de Nathalie Dalmasso-Crespy, a organisé, dans le cadre de son adhésion à "Ville pour la Paix", une conférence sur les droits des enfants animée par M. Mayer à la salle de l'Ensoléïado. Les débats étaient orientés autour des droits des enfants dans le monde, face aux risques d'exploitation, de mauvais traitements et autres discriminations. La soirée a été très enrichissante. Belcodénoises et Belcodénois ont particulièrement sollicité Monsieur Mayer lors du verre de l'amitié, partagé tous ensemble après la conférence.

# Belcodène fête la Laïcité

*Pour cette fin d'année 2012, et toujours sous l'impulsion de Robert Lazenec, notre maître de conférences et organisateur de cette troisième édition de la fête de la Laïcité, Belcodène s'est retrouvé autour de deux moments forts, ce 7 décembre 2012, salle de l'Ensoléïado.*



- ▶ Une exposition présentée en 20 panneaux retraçant l'école républicaine de 1871 à 1914.
- ▶ Un exposé-débat sur le thème de l'école au temps de Jules Ferry

Durant cette conférence, Robert Lazenec développait quelques évènements historiques comme la gratuité de l'enseignement primaire, 1882, l'école obligatoire pour tous,... Bref, des valeurs républicaines qui lui sont chères et qui étaient partagées par une assistance nombreuse tombée sous le charme de cet orateur passionné et passionnant.



Les évènements constitutifs de l'évolution de notre école publique étaient mis en textes et en images sur les panneaux, racontant les différents aspects de l'école républicaine, l'organisation pédagogique, l'écriture, l'organisation d'une classe, les pupitres et encriers.

Un bonnet phrygien en plâtre ainsi que des exercices proposés au certificat d'études de 1898 étaient offerts au public, à charge pour chacun d'essayer de les résoudre et de ramener en mairie le plâtre décoré à sa manière pour une éventuelle récompense.

Un public enchanté par la teneur des débats et la qualité de l'exposition, qui s'est donné rendez-vous pour fêter, avec Robert Lazenec, la Laïcité "millésime 2013" au mois de décembre prochain.



# Appel à candidature pour le nouveau bar de Belcodène

*La Municipalité de Belcodène, soucieuse comme à son habitude de maintenir des commerces de proximité dans la Commune, et fidèle à ses engagements, s'est rendue propriétaire dans l'immeuble actuellement en construction au centre du village, du lot construit en lieu et place de l'ancien bar "crilou".*



L'objectif affiché est de mettre à la disposition d'un futur exploitant, par l'intermédiaire d'un bail commercial, les murs et la licence IV indispensable à l'exploitation de ce commerce, afin que revive dans notre village un nouveau débit de boisson, journaux, française des jeux, etc...

L'exploitation de ce commerce devrait être possible dès le milieu d'année, et il restera au repreneur à agencer son commerce selon ses goûts et ses possibilités financières.

Les modalités de location seront débattues en Mairie après réception des candidatures qui devront être adressées dans les meilleurs délais à l'attention de Monsieur le Maire.

## Bibliothèque Municipale :

### DU NOUVEAU A LA BIBLIOTHEQUE



#### PLUS ON EST PETIT PLUS ON LIT !

Depuis le mois de janvier, la bibliothèque propose, un vendredi par mois, une animation pour les p'tits loups lecteurs (0-3 ans) : un moment d'éveil et de plaisir à partager avec papa, maman, pépé, mémé, tatie, tonton, l'assistante maternelle, les bibliothécaires, le doudou... et les autres loulous lecteurs!

Les premières séances ont été un franc succès : la bibliothèque était remplie de tout-petits qui ont découvert le plaisir de partager leurs premiers livres, fredonner des chansons, mimer des comptines... et se faire de nouveaux amis.

Prochaines séances : 5 avril, 17 mai et 14 juin, à 11h.

#### L'HEURE DES LOULOUS MASQUES

Tous les mois, nous proposons une "heure du conte" aux 6-9 ans. Mais en février, il y avait deux consignes supplémentaires: des déguisements et des crêpes! Tous les enfants sont venus déguisés ; les bibliothécaires aussi ! Et comme d'habitude nous avons lu des histoires, mais aussi mangé des crêpes, des gâteaux, et les célèbres oreillettes d'Eugène. Les parents avaient très généreusement joué le jeu des crêpes : merci ! Et nous nous sommes régalés. C'était beau, c'était bon, c'était drôle. On refera!

Prochaines séances : 25 mai et 22 juin, à 10h.

#### LE GRAND JEU DE LA LITTERATURE

En février, nous avons innové avec une soirée jeu : sur le principe du Trivial Pursuit, nous avons joué au Grand Jeu de la Littérature. Trois équipes de trois ou quatre personnes chacune (et une équipe de jokers) se sont affrontées brillamment et avec bonne humeur. Nous en avons profité pour partager un délicieux buffet, qui a contribué à mettre de l'ambiance. Ravies du succès de la soirée, les bibliothécaires promettent



#### DE NOUVEAUX SERVICES

Adieu Orphée micro ! Nous avons migré vers une nouvelle version de notre logiciel de bibliothèque, qui vous offre de nouveaux services en ligne. A présent, en allant sur le site de la bibliothèque, vous pouvez consulter notre catalogue et votre propre compte lecteur : vérifier vos prêts, prolonger vos documents, effectuer des réservations.

Nous vous rappelons que la bibliothèque a un blog, sur lequel vous pouvez retrouver toutes nos animations, la liste des nouveautés, des idées de lecture, des infos pratiques... et même poster vos commentaires.

# Année scolaire 2012/2013



## CM1

### Classe de Sophie Pardigon

ARNETTE Lili  
BEAUFOCHER Clara  
BONNEAU Maxime  
BRION--FLECK Nicolas  
CHALVIN Cécilia  
CLAUDE Nathan  
DAUMONT Inès  
FIDELIS Clara  
FIDELIS Noémie  
GARCIA Clara  
GAUTHE Damien  
LAURENT Thomas  
LAVALLEE Noé  
LECOMPTE Salomé  
MERIEUX Enora  
PARAT Chloé  
ROSTE Louane  
ROUSSEAU Mathieu  
SCHWING Valentin  
SEGHETTI Océane  
UNIA Enzo

## CM2

### Classe de Audrey Hascher

ARMANDO Amandine  
BAIL Malo  
BEC Jérémy  
BERNARD Hugo  
BERRUTO Julie  
BLANCHARD Lucas  
BOURGES Julien  
BRAVARD Julien  
BROCHER Swan  
DALMAT Théo  
DIAWARA Lilian  
ESTEVE Axl  
ESTIENNE Thaïs  
FERTRAY Florian  
GALLO Julia  
GASCON Kenzo  
GODDARD Julie  
GONTIER ACKERMANN Mathias  
GUIS Mathias  
HEUB Thibaud  
LEGRAND Thomas  
LOTH Nicolas  
MAHE Axel  
MARTIN Nicolas  
ROSSET John  
STEINMETZ Anastasia  
STEINMETZ Océane  
TAGLIAFERRO Alexandre  
THIBON Martin  
VINCO Tess



# Ecole Maternelle Eliane d'Amore

## Petits / Moyens - Classe de Cécile Berruto

ALCIATO Océane  
 BERMUDEZ Marla  
 BERT Anaïs  
 BROUILLET Anouk  
 CARONARO Mathis  
 COSTA Mathéo  
 DOUCET Antoine

JULLIEN Paul  
 LALLEMAND Alcyone  
 LEDOUX Salomé  
 LYON Timéo  
 MEZOUAR Louane  
 MORPER Nathan  
 POTHIN Camille

SCHWING Julia  
 TRUMPFS Lilou  
 ABOUT Nathan  
 BILLIoud Mathis  
 BOCCIA Lucas  
 BOURGES Edouard  
 CARBO-PALMI Mélissa

DUCRET Audric  
 GENOVESE Angéline  
 LEDOUX Mailys  
 MANESSE Clara  
 MANOPOULOS Juliette  
 ROSSELLI Maëlis  
 TAVOLIERE Victoire



# Année scolaire 2012/2013

## Grands - Classe de Catherine Ziegler

BELARBI Eloan  
 BLANC Didier  
 BOCCIA Léna  
 BROUILLET Alexandre  
 CICCARIELLO Manon  
 COLLIEZ Erine  
 DEMDJIAN-CONSTANTIN Sevan  
 FONTANA Sofia

GODDARD Paul  
 GUI S Yohan  
 LECOMPTE Roméo  
 LIETARD Gabin  
 MAVY Anna Héléne  
 NATHIEZ Jade  
 PANCARTE Alban  
 RAYMOND Lenny

ROYERE Ethan  
 RUAT Mathis  
 SEGHETTI Marine  
 TARPINIAN Lucas  
 TASSY Guillaume  
 THOMAS Zoé  
 TOSI Charlotte  
 URIBE Mahé

# Ecole élémentaire Eliane d'Amore



**CP / CE1 A**  
**Classe de Sophie Pruvost-Rhouma**

CP  
 BERMUDEZ Malou  
 BOSCHETTI Lilou  
 DAGORN--ORSONI Baptiste  
 DE CARO Nelly  
 DONADIO Luna  
 DUBOUT Arthur  
 MANGILI Margot  
 MARINO Lili-Rose  
 SCHAFF Adrien  
 TEXIER Thomas  
 VIVIEN Jules

**CE1**  
 ASCOTT Loren  
 BRION--FLECK Romain  
 CHANARD Valentine  
 DALMAT Noa  
 FONTANA Adam  
 GONTIER-ACKERMANN Salomé  
 HEUB Emeline  
 LEFEVRE Maëlle  
 TORRE Alexandre  
 TRUMPFIS Tristan

**CP / CE1 B**  
**Classe d'Alexandra Crozatier**

CP  
 BONNEAU Paul  
 CHANARD Alexandre  
 COSTE Loys  
 GALLO Mathieu  
 LEFEVRE Romane  
 LYON Ilona  
 NOBLET Timéo  
 NOMICOS Bastien  
 ORSINI Anthony  
 PASQUIER Léo  
 PECHEREAU Solenn  
 PRATESI Jennifer  
 SANCHEZ Lara  
 STEINMETZ Wendy

**CE1**  
 BAIL Louis  
 CARBONRAO Laura  
 COHEN Raphaël  
 GIRALDO Méline  
 MARTIN Héloïse  
 PANCARTE Théo  
 TOURREL Emma

**CE2**  
**Classe de Bruno Bellegarde et Philippe Rossi**

ABOUT Mathieu  
 ARNAUD LAYANI Tilia  
 BARONE Paul  
 BARTEI Chloé  
 BERENGER Flavie  
 BERT Baptiste  
 BOCCIA Mathys  
 BOSCHETTI Océane  
 BUTTERBACH Laurine  
 COLLIEZ Alicia  
 DESSEIGNES Yann  
 FERTRAY Clément

FIGUIERES Léna  
 FLECHER Thomas  
 GENOVESE Lorenzo  
 GRIFFE Léa  
 GROSJEAN Noée  
 KLINGELSCHMIDT Lisa  
 LORENTZ Antoine  
 MARTIN Mathilde  
 SIRI Manon  
 TAGLIAFERRO Solène  
 THIBON Nils  
 TORRE Lucia



# La classe de neige

Les enfants de CE2 sont partis en classe de neige à Saint Léger les Mèlèzes du lundi 11 au mercredi 20 mars 2013. Leurs animateurs s'appelaient Fanny et Hugo.  
 Ils ont fait du ski de piste tous les après-midis avec trois moniteurs de ski : Sophie, Odile et Sylvain.  
 Ils ont aussi fait de la luge, du ski joering avec un cheval qui les tirait et une promenade en raquettes où ils ont trouvé des empreintes de renard, de lièvre et d'écureuil.

Ils sont aussi allés à l'école d'autrefois où ils ont joué comme des enfants de 1913 : ils ont écrit une morale à la plume et à l'encre violette et ont découvert toutes les punitions qui existaient alors.  
 Ils ont aussi visité la ferme des Cabrioles où ils ont vu des chèvres, des moutons, des poules, des lapins, deux ânes, un bouc et un bélier.  
 Ils sont aussi allés dans la grange et ont goûté deux fromages de chèvres. Ils ont vu comment on fabriquait un fromage.  
 Ils ont un autre jour visité le refuge des animaux et ils ont vu des animaux empaillés par un taxidermiste : des renards, un aigle royal, des papillons, des insectes, des oiseaux et un loup...

Le soir pendant les veillées, ils ont joué à "Tam Lapin", "Les 12 différences", "Le Chef d'orchestre", "Itimes tu tes voisins", "Le loup garou", aux défis et aux mimes.

Le dernier soir, les enfants ont souhaité les anniversaires de Yann et de Noée et ont fait une veillée musicale qu'ils ont adorée.  
 Ils gardent tous un très bon souvenir de ces dix jours en montagne.

Texte collectif



Les filles s'installent



et les garçons aussi



En piste pour les pistes



Les repas



Les veillées



Temps calme avant de se coucher



Tout le monde se défoule



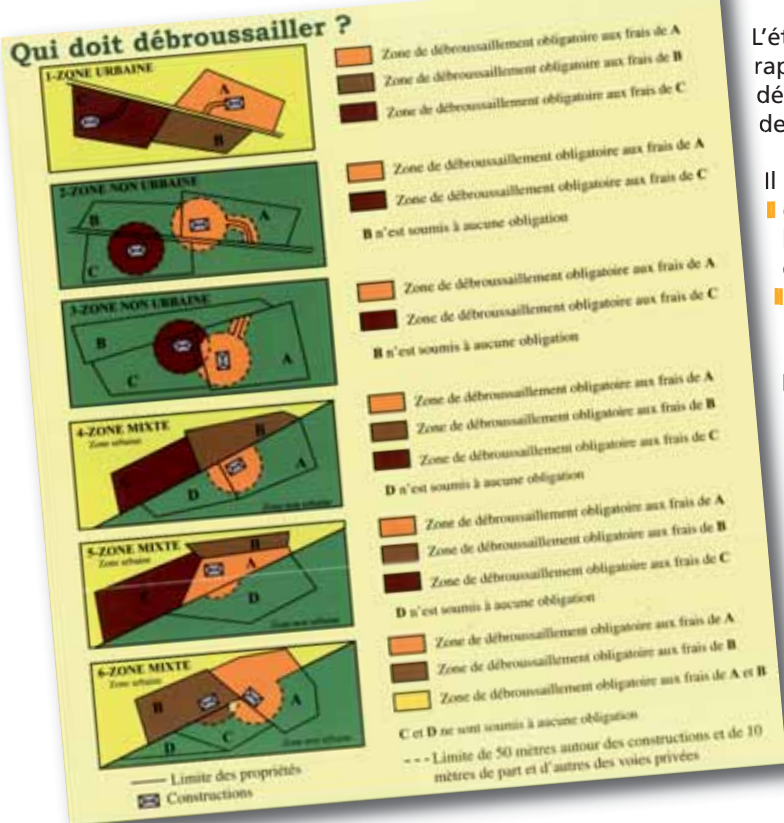
A l'école d'autrefois



Le ski

# Préserver nos collines et

## Débroussailliez, c'est le bon moment !



L'été arrive à grands pas nous imposant l'incontournable rappel à tous les propriétaires d'effectuer les travaux de débroussaillage de leur propriété avant la fin du mois de Mai (arrêté du 7 mai 2003 n° 1271).

Il est notamment obligatoire :

- de débroussailler sur 50 mètres autour de son habitation et d'en maintenir régulièrement le bon état,
  - de débroussailler sur 10 mètres de part et d'autre du chemin d'accès à la propriété et d'en maintenir régulièrement le bon état.
- Il est fortement conseillé :
- d'élaguer les branches des arbres conservés à une hauteur minimale de 2 mètres.
  - de couper les branches et les arbres situés à moins de 3 mètres d'un mur ou surplombant le toit d'une construction, d'une pergola en bois ou en plastique, et d'augmenter si possibilité, la distance de 5 à 10 mètres,
  - d'abattre des arbres en densité excessive,
  - de supprimer des arbres morts, dépérissant ou dominés sans avenir,
  - d'éliminer les troncs, branches et broussailles par broyage, avec évacuation à la déchetterie ou brûlage dans le strict respect des règles relatives à l'emploi du feu.

## Des collines nettoyées et bien entretenues



A la suite d'un programme de débroussaillage effectué au mois de janvier dernier le long de la départementale 45 E, lieu dit "le Vallon de l'Homme mort", les forestiers ont mis à jour une énorme quantité de ferrailles et débris divers. A l'initiative de monsieur le maire, une opération de grand nettoyage était alors organisée afin de dépolluer au plus vite ce site remarquable.

En association avec le Comité des Feux de La Bouilladisse, les bénévoles du Comité Communal des Feux des Feux de Forêt de Belcodène, se sont mis à l'ouvrage dans la froideur du petit matin du samedi 2 février.

Armés de leur bonne volonté, de paires de gants et de sacs, ils ont retiré des tonnes de débris à mains nues, dans des conditions parfois très difficiles. Par petits groupes, certains nettoyaient le fond du vallon et montaient des sacs remplis d'immondices, d'autres hissaient avec des cordes et à la seule force de leurs bras, de grands sacs remplis des plus lourds déchets puis en remplissaient les véhicules stationnés sur la route.

Ferrailles diverses, canettes métalliques, papiers, bouteilles en verre et en plastique, matelas, pneumatiques, débris de véhicules en tout genre, d'appareils ménagers...

Bref toutes sortes de débris comparables à ceux qui s'amoncellent dans nos décharges publiques ont pu être extirpés et acheminés vers un emplacement de stockage provisoire pour en être triés et ou renvoyés vers la déchetterie de Valdonne.

Bravo et un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette opération éco-citoyenne.



# embellir notre cadre de vie

## L'écobuage : un brûlage préventif pour diminuer le risque incendie



Connu sous le nom d'écobuage, le brûlage dirigé s'inscrit dans le code forestier. Cette pratique abandonnée dans les années 80 refait surface depuis quelques années et vient compléter les travaux de prévention contre les incendies de forêts. Expérimentée sur notre commune au mois de mars 2012, une deuxième opération s'est déroulée sur la plaine de Beaumont au mois de janvier dernier.

Organisée par l'Office National des Forêts qui en assurait la maîtrise d'œuvre et avec toutes les instances de sécurité du département, cette action de nettoyage de grande envergure a nécessité la mobilisation d'une logistique importante tant en hommes qu'en matériels, sous le regard attentif de monsieur le Maire de Belcodène présent sur les lieux.

Le nettoyage des abords de la RD 45E puis cette opération de sécurisation sur le brûlage dirigé de la plaine de Beaumont : nos bénévoles du CCFF se portent toujours volontaires quand le devoir les appelle. Bravo messieurs.

Sur le terrain, les forces des professionnels du feu de La Bouilladisse renforcées des unités des Comités Communaux des Feux de Forêts de Belcodène, de La Bouilladisse ainsi que de la Sécurité Civile soit au total une cinquantaine de personnes et plus d'une quinzaine de véhicules ont été déployées sur le périmètre de la zone concernée prêtes à intervenir au moindre incident. Ils ont ensuite procédé au noyage de la zone jusqu'à l'extinction totale des feux, épaulés par deux canadiens dépêchés sur les lieux puis durant plus de 2 jours maintenu une étroite surveillance en compagnie des professionnels du feu de La Bouilladisse.



## Bordures, plantations, clôtures,... je vous "haies" !

Nous profitons à Belcodène d'un environnement exceptionnel et nous protégeons fréquemment notre intimité derrière des clôtures et, le plus souvent derrière de hautes et épaisses haies. Elles sont souvent belles, toujours vivaces et parfois... envahissantes.

Ainsi, en limite du domaine public, contre les trottoirs, en bordure de voies, elles s'approprient abusivement l'espace public. L'éclairage public s'évapore, caché par les rameaux des branches, les mamans sont chassées des trottoirs, poussées sur la chaussée par des ramures épineuses, les véhicules manquent de visibilité, les virages étant obstrués par la végétation.

Un peu de sens civique évitera d'avoir à brandir le Code Civil et le Code Rural. Que chacun taille sa haie au ras de son grillage pour le plus grand confort et la sécurité de tous.

La sûreté des déplacements et l'esthétique de notre village y trouveront ainsi leur compte sans pour cela être obligé de poursuivre d'irréductibles contrevenants.



# Les spectacles à Belcodène



Pour l'ouverture de la saison, le **29 Septembre**, la troupe "Les gueux de la rampe" de Meyreuil a transformé la scène en camping pour nous interpréter la pièce "**On ne choisit pas ses vacances**" et nous faire passer une excellente soirée.

Le **27 Octobre** et le **24 Novembre**, c'était au tour de la troupe du "Rideau Rouge", d'investir la scène de l'Ensoléïado pour les pièces :

"**Elle nous enterrera tous**" : un bon scénario, des cadavres un peu partout, un rythme effréné et voila les secrets d'une bonne soirée

"**Secrète partie**" : Dans un contexte plus feutré, une réunion entre amis, le rideau rouge nous a enchanté par leur interprétation de cette pièce.

Après cette entrée "théâtrale", il nous fallait bien un peu de musique. Le **12 Janvier** les groupes **Zelf (les filles)** et **Acen (les garçons)**, nous ont offert deux spectacles en un et une soirée de grande convivialité qui s'est terminée aux alentours de minuit. Un grand merci à eux et à très bientôt, nous l'espérons tous.

Le **2 Février**, la troupe de théâtre "Lézard en ballade", nous a offert, comme à son habitude, une excellente soirée en nous interprétant la pièce "**Mettez-nous au parfum**".

Le **23 Mars**, c'était le grand retour d'Irish Coffee et de ses musiques irlandaises pour fêter, comme il se doit en Provence !!!, la **Saint Patrick**.

**Nous vous attendons nombreux pour les deux derniers rendez-vous de la saison :**

- ▶ le **27 Avril**, la troupe "Le trait d'union" que nous connaissons bien maintenant, viendra jouer pour vous du vaudeville avec deux pièces de théâtre "**Un couple inquiétant**" où déranger un couple à son domicile pour un sondage d'opinion peut ne pas se passer comme prévu, et "**Accident de parcours**" où une locataire vient demander un petit service à des voisins pas comme les autres.
- ▶ le **25 Mai** pour une **soirée pop-rock** les groupe "Kazan" et "Embahagauch" qui nous emmèneront jusqu'au bout de la nuit.



# Belcodène a toujours le sens de la fête

Le Comité des Fêtes, association de bénévoles, sous la présidence de Jean-Pierre Fabre, a cessé ses activités.

Un grand merci à son équipe qui a su animer notre village dans la bonne humeur, sans jamais compter son énergie ni son temps. Le Conseil Municipal, conscient des efforts déployés depuis de nombreuses années, de la charge de travail occasionné et du dévouement désintéressé de l'ensemble de ses membres leur exprime sa gratitude et sa satisfaction pour la qualité et l'exemplarité du travail accompli bénévolement aux cotés de la Municipalité dans l'intérêt général. Ils méritent tous la reconnaissance des élus Communaux ainsi que celle de l'ensemble des Belcodénois.

**Donc, rien désormais n'est pareil mais pourtant tout est comme avant.**

Une "Commission Municipale des Fêtes" vient de voir le jour. Y ont tout naturellement trouvé leurs places les membres du Comité des Fêtes qui ont souhaité continuer à travailler pour cette cause et ainsi assurer le relais. Forte actuellement de ses 15 membres, dont 6 Conseillers Municipaux, elle va relever le défi et perpétuer ces rencontres qui donnent vie à notre Commune et auxquelles nous sommes tous très attachés.

Voici sa composition :

- ▶ Jérôme Buriez,
- ▶ Jacqueline Ciampi,
- ▶ Sylvie Fanego,
- ▶ Laurent Gascon,
- ▶ Yves Loth,
- ▶ Martine Méric,
- ▶ Sophie Tosi,
- ▶ Christian Wurtz,
- ▶ Gilbert Ciampi,
- ▶ Jean-Robert Dagorn,
- ▶ Nicole Garguilo,
- ▶ Joëlle Gascon,
- ▶ Fernand Macheras,
- ▶ Patrick Pin,
- ▶ Patrick Van Moerkercke,

**Un calendrier a été établi, et vous pouvez déjà noter quelques dates :**

**Foire horticole** ▶ Dimanche 5 Mai 2013

**Brocante et vide-grenier** ▶ Lundi de Pentecôte 20 mai 2013

Et suivront bien sûr : **les festivités du 14 juillet** et la **brocante de Septembre...**

Nous nous y retrouverons donc, toujours aussi nombreux pour montrer que Belcodène a vraiment le sens de la fête.



## Cercle du Progrès

Le 27 janvier 2013, après une belle saison des lotos, le Cercle du Progrès a tenu son assemblée générale. A cette occasion le bureau a été renouvelé. Cette année, 3 membres n'ont pas souhaité se représenter : il s'agit de Serge Laurent, Jean-François Kabbar et Jean-Pierre Fabre que nous remercions pour le travail accompli au sein du bureau du Cercle du Progrès. Laurent Gascon et Mathilde Laurent ont rejoint l'équipe.

Voici la composition du nouveau bureau du Cercle du Progrès

Présidents d'Honneur : Patrick Pin (maire), Francis Pellissier  
 Président : Patrick Ruggiero  
 Vice Président : Pierre Tagliaferro  
 Secrétaire : Marie-Agnès Toth  
 Trésorière : Christelle Tagliaferro  
 Caviste : Fernand Macheras  
 Gérants : Jean-Luc Blanc, Philippe Lamblet  
 Animation : Brigitte Laurent, Frédéric Tagliaferro, Paul Rizzo, Géraldine Lopez, Laurent Gascon, Mathilde Laurent

A l'issue de l'Assemblée Générale, un apéritif gratuit a été offert à l'ensemble de la population, et il a été procédé au renouvellement des cartes pour les 200 membres de l'association. La cotisation reste fixée à 10 € par an et par famille. Le président et le maire ont tour à tour pris la parole pour présenter leurs vœux aux membres, à l'association et à la Commune, faire le bilan, et envisager les perspectives pour cette nouvelle année où beaucoup d'activités sont prévues, témoignage de la vitalité et de la bonne gestion de l'Association.

**Sont prévues entre autres manifestations :**

- ▶ des repas conviviaux sur la place saint Eloi dès l'arrivée des beaux jours,
- ▶ des soirées Karaoké,
- ▶ des concours de belotte et de contrée,
- ▶ le traditionnel Aioli du 15 août,
- ▶ des concours de boules,
- ▶ la reprise de la saison loto de début novembre à fin janvier prochains.

La journée s'est clôturée par un super loto composé de 9 tours avec des lots particulièrement intéressants pour les très nombreux participants venus assister à ce dernier loto d'une saison dense, commencée 3 mois plus tôt.

## Les Couleurs de Belco

### Du nouveau avec le stage de loisirs créatifs !

Les vacances d'hiver ont été bien animées au sein de l'association ; en effet, un stage de loisirs créatifs a été encadré par une nouvelle venue aux Couleurs de Belco : Aline Fidelis.

Pendant toute la deuxième semaine des vacances de février, une dizaine d'enfants du village ont pu laisser libre cours à leur créativité en décorant et en fabriquant eux-mêmes de nombreux objets, vase, miroir, porte-clé, bouteille, etc. L'ambiance a été festive au sein de l'atelier d'Aline pendant toute la semaine, et les enfants sont impatients de recommencer un nouveau stage peut-être, aux prochaines vacances !

En attendant, les cours de peinture continuent dans l'atelier de Sylvie Siri, et tout le monde s'active en vue de la prochaine grande exposition à L'Ensoléiade les 8 et 9 juin prochains !

Le vernissage aura lieu le samedi 8 juin à partir de 18h. N'hésitez pas à nous rendre visite, vous serez surpris du talent des Belcodénois, petits et grands...

**POUR NOUS CONTACTER :**

Peinture, dessin sculpture : Sylvie Siri 06 88 23 39 14  
 Loisirs créatifs : Aline Fidelis 06 13 84 72 68



# Club des Anciens

Nous nous sommes quittés pour les vacances d'été en ayant fait au préalable un détour à Manaque et Coudoulet, avec toute l'équipe des arts créatifs, pour faire naître dans ce joli cadre de verdure, avec des vieux livres et des boutons, des familles de petits hérissons.



Réunion de travail !

**Au mois de septembre**, les vacances passées, la reprise a eu lieu le 6 septembre, et après la mise en route, nous avons eu la journée sportive pour nos adhérents. Sur le site de Bouc-Bel-Air, nous nous sommes retrouvés pour faire le parcours du "green"... oh pas le plus grand mais le 18 trous de mini-golf. C'est dans le fou rire et la gaieté que nous avons franchi toutes les difficultés du tracé. Un bon pique-nique pour nous requinquer et nous voilà partis dans la forêt pour faire connaissance avec le circuit d'initiation du pont de singe, poutre, tyrolienne. C'était, vous l'avez compris le circuit "enfant" que tout le monde a effectué sans difficulté. Bien encadrés, nous étions confiants... mais à la vue des étapes suivantes à vaincre, certains ont abandonné, les plus courageux se sont lancés dans l'aventure, seul ou accompagné. Beaucoup ont voulu réitérer leurs exploits et après cette journée innovante et réussie, nous étions tous fiers de nous.

**En octobre, le 18, nous avons fêté les 1001 nuits à l'Etang des Aulnes.** Après un passage obligatoire et apprécié au Pasino, quoi de plus enivrant que de se retrouver dans le décor d'Ali Baba, accueilli par le sultan Thierry. Déguisements, chants, danses et bonne humeur étaient au rendez-vous. Certains, même, se sont métamorphosés en calife... nous avons bien ri et que de regrets lorsqu'il a fallu quitter cette belle ambiance.

**Novembre** était le mois de châtaignes et de l'après-midi castagnade. Châtaignes grillées, bouillies et mains noires étaient au programme, mais quel délice... le tout accompagné de Listel.

**Le 15 novembre, cap sur Bouzigues.** Comme toujours, c'était la journée coquillages et vin doux qui nous a donné un avant-goût des fêtes de Noël.

**Le 26, vivent les quilles :** direction le bowling. Toutes nos équipes ont été brillantes et c'est dans la bonne humeur que nous avons repris le chemin du retour.

Comme tous les ans, en fin d'année, et pour préparer les festivités de Noël, nous avons organisé notre grand loto. Merci à tous les généreux donateurs, au public et aux participants d'être venus si nombreux à cette rencontre annuelle.

Le spectacle de fin d'année au Dôme était l'opéra-bouffe d'Offenbach, "La Belle Hélène". De beaux costumes, de la belle musique, de belles voix, tout un panel pour donner un bon spectacle.

**Le 20 Décembre 2012,** place à Henri pour notre traditionnel repas de Noël où il nous a régallés. Partager ces bons moments de convivialité ce jour-là n'était que du bonheur. Après la tombola, le loto "spécial chocolats", et le cadeau du Club, nous avons distribué les colis de l'ES 13. Tous les Seniors Belcodénois sont repartis heureux vers leur foyer. Après la remise en ordre par les personnes bénévoles, nous nous sommes souhaité "un bon bout d'an".

Comme toujours, en début de saison, le programme est établi pour les 6 mois à venir, avec des plages vides qui permettent d'inclure des projets alléchants de dernière minute.



Sortie bowling



Repas de Noël du Club



Accrobranches



Une partie de mini-golf

Les rois sont arrivés pour l'Épiphanie, mais chez nous, ce fut le 24 janvier. Gâteaux, galettes, couronnes, tout était prévu mais les rois et les reines sont restés très discrets de peur de payer les prochaines galettes, comme le veut la tradition. Le secret est resté bien gardé.

**Le 7 février,** nous avons fêté "La Chandeleur" en faisant sauter les crêpes dans une ambiance survoltée.

**Le 5 mars,** Six équipes belcodénoises ont affronté d'autres concurrents dans un concours de contrée à La Destrousse.

**Le 7 mars,** c'était la fête des Mamies. Petites attentions et après-midi récréatif avec Marc et Maryline pour fêter celles que nous adorons tous.

**Le 14 mars,** nous nous sommes retrouvés pour une "sortie mimosa" à la Croix Valmer : promenade sur les routes du mimosa pour humer la senteur délicieuse de ces fleurs et visite d'une conserverie.

**Le 23 Mars,** nous sommes retournés au Dôme pour assister au spectacle "Age tendre et tête de bois" durant lequel nos anciennes idoles nous ont fait rêver.

**En avril,** comme promis nous retournerons au bowling et nous ferons une sortie à Marseille.

**En mai,** hippodrome, repas de la fête de mères avec Henri aux cuisines et Chris au synthé.

**En juin,** concours de boules à Auriol et sortie sur le Canal du Midi, à Agde pour clore la saison.

**Le 6 juin, fête anniversaire des trente ans de délégation de Mme Lebailly.**

Déjà pour septembre, une sortie est prévue vers la Durance et le Verdon.

# Société de Chasse de Belcodène



Le 16 mars 2013, la Société de Chasse de Belcodène a tenu son Assemblée Générale.

Le quorum atteint la séance a été ouverte à 17h45 par le Président.

Après avoir rendu hommage à Serge Bossy (dit Sergio) membre de la commission depuis de nombreuses années, toujours prêt à rendre service, disparu en août dernier, ainsi qu'à Roger Fava, senior de notre Société et fervent postier décédé aussi l'an dernier, il a été donné lecture du rapport moral :

- ▶ Les vœux reçus du Maire de Belcodène, du Conseil Général 13 ; des éleveurs et des Sociétés de chasse de Martigues et de l'Estaque Fuveau et Gréasque
- ▶ Le fonctionnement de la Société, et son patrimoine en matériel
- ▶ Le territoire géré
- ▶ L'augmentation du prix du gibier, des céréales, des assurances, du carburant de l'entretien du matériel ainsi que le vieillissement des membres a obligé à revoir à la hausse le prix des cartes pour la saison prochaine.
- ▶ La commission se réunit tous les 1er jeudis de chaque mois et traite tous les problèmes liés à la chasse. Elle organise les travaux : emblavures, débroussaillage, réfection des clapouilles et des abreuvoirs, entretien du territoire (élagage et rafraîchissement des drailles, réfection du cabanon des chasseurs). Elle établit les demandes de subventions. Elle organise la régulation des nuisibles.

De plus cette année les membres de la Société de Chasse ont aménagé le local chasse en l'équipant d'un congélateur, d'un chauffe-eau, d'une cafetière.

L'assemblée a approuvé les rapports moral et financier présentés.

Pour remplacer les membres disparus la commission a coopté trois chasseurs. Le Président a demandé à l'assemblée l'approbation de cette décision qui a été acceptée à l'unanimité :

Dominique Dupré, Armand Collomb et Eric Blanchet sont nommés à la commission.

Composition du nouveau bureau de la Société de Chasse

Président	Louis Long
Vice Président d'Honneur	Georges Estienne
Vice Président	Bernard Petetin
Secrétaire	Dominique Dupré
Trésorier	Jean-Claude Saure
Assesseurs :	Maurice Bérenger, Alain Bérenger, Fernand Macheras, Armand Collomb, Eric Blanchet

Au cours des 12 dernières battues, 13 sangliers ont été prélevés. La 14ème journée des Séniors s'est déroulée dans une bonne ambiance de convivialité. Le matin, partie de chasse ; à midi tous se sont retrouvés pour le traditionnel repas en présence du Maire Patrick Pin, de la Municipalité, et de l'ancien conseiller général Francis Pellissier. Danièle Garcia et Roger Tassy, Conseillers Généraux également invités, se sont excusés.

## Association Sportive et Culturelle de Belcodène

L'ASCB (Association Sportive et Culturelle de Belcodène) vous propose pendant toutes les périodes scolaires des activités sportives : Danse Orientale, Modern Jazz, LIA, Zumba, Gym Tonic, Boxe, Qi Gong, VTT et Judo. Mais aussi culturelles : la musique.

Tous les ans, la Fête de l'ASCB permet de montrer au public toutes les activités pratiquées sous forme de démonstrations. C'est aussi un moment privilégié pour rencontrer les professeurs. La manifestation se termine par un apéritif et une soirée dansante.

**Nous vous attendons nombreux le samedi 25 mai 2013 pour la prochaine fête de l'ASCB.**

Pour la quatrième année consécutive, un spectacle de fin d'année des sections de danse aura lieu le 8 juin 2013 à La Destrousse, à la salle de la Pléiade. Tous les élèves de ces cours auront le grand plaisir de vous montrer le fruit de leur travail de l'année.

La section musique réalisera un récital de fin d'année avec la plupart des élèves au mois de juin mais la date n'est pas encore définie.



# Football Ligue Belcodène (FLB)



**NOUVEAU** La FLB a son site internet et sa page facebook !  
Rejoignez-nous pour être informé en direct sur toutes les manifestations de l'association.

## MERCREDI

Initiation football :  
5-7 ans / 13h-14h  
8-11 ans / 14h-15h30  
12-15 ans / 15h30-17h

## DIMANCHE

De 11h30 à 17h  
championnat adultes (+16 ans)  
entre 8 équipes de Belcodène

## EVENEMENTS

01 Juin : Loto du foot  
08 & 09 Juin : Tournois 5-15 ans  
29 & 30 Juin : Tournoi adulte (+16)

Infos, renseignements, classement championnat, buteurs, passeurs, calendrier, contact... directement sur le site

[www.football-ligue-belcodene.fr](http://www.football-ligue-belcodene.fr)

## HALLOWEEN

Pour la première fois, c'est la FLB qui a organisé Halloween. Ce fut un grand succès pour les grands et surtout pour les petits. Distribution de bonbons pour tous les enfants offerts par l'épicerie "L'Oùlivastre", concours de déguisements, "le jeu de la mort qui tue" très apprécié par les plus jeunes, le tout rythmé par une ambiance musicale.



## TCB & FLB : JOURNEE MULTISPORT

Les enfants du Tennis et du Foot de Belcodène se sont une nouvelles fois réunis avant Noël pour jouer ensemble afin de faire découvrir et échanger leur passion. Une journée clôturée par un goûter de Noël. Une initiative des coachs du tennis et du foot qui fait fureur chaque année. .



## REVEILLON DE L'AN 2013

Pour sa seconde organisation par la FLB, on a mis les bouchées doubles. Du coup cette année 150 personnes sont venues à 22h déguster leurs petits gâteaux pour le dessert, arrosés de champagne le tout durant une performance musicale à la guitare et au chant du grand et beau "Franck". Vers 23h la piste a subi les assauts incessants de danseurs déchaînés. Les tables remplies de déguisements, cotillons et gadgets fluo se sont vues pillées par des "ambianceurs". A minuit tous ces fadas se sont embrassés sous une pluie de ballons tombant d'un nuage noir coincé dans cette euphorie depuis le début. Bref... la folie n'a cessé qu'à 5h du matin.



**Encombrement  
sur les courts du Tennis  
club de BELCODÈNE**

**MARS/AVRIL 2013  
Championnat Séniors**



**"Félicitations"  
à nos jeunes pour  
ce début d'année**

**Des nouveaux  
joueurs chez  
les séniors  
cette rentrée**



# Tennis Club de Belcodène

*Beaucoup d'amélioration au TCB*

La mairie de Becodène a effectué des travaux pour le plus grand bonheur des membres du tennis club.

Des jambages de renfort ont été installés pour soutenir les poteaux des grillages, apportant de la sécurité aux joueurs qui ne craindront plus de les voir bouger au gré du vent. Les arbres qui faisaient beaucoup d'ombre et favorisaient la mousse sur les courts ont été coupés. "Super", c'est de bon augure pour les sportifs de Belcodène qui sont de plus en plus assidus à venir à Manaque & Coudoulet, sûrement grâce à "Charlotte" qui s'est tellement investie par le temps qu'elle a consacré au TCB et à la formation des joueurs, cela a porté ses fruits. Les équipes sont soudées et motivées, c'est un lieu très agréable pour les familles, les enfants s'y sentent bien et passent ainsi beaucoup de temps en plein air à se dépenser sans compter, les parents ne sont pas en reste, il y a une très bonne ambiance, les pique-niques improvisés sont souvent l'occasion de rencontres et d'échanges entre Belcodénois.

**Ces quelques détails pris en compte, nous avons eu 3 équipes engagées :**

**Les 8/9 ans nous ont agréablement surpris pour leur découverte de la compétition.**

En effet ils terminent 2<sup>e</sup> de leur poule en gagnant 4 rencontres sur le score de 4/0. Bravo à Louis et Thomas qui ont fait preuve d'une belle combativité.

En attendant d'avoir l'âge des compétitions pour jouer dans l'équipe, Jules les encourage et s'entraîne très sérieusement. Voilà déjà un futur champion..!

Même si vous ne pratiquez pas de sport, nous vous invitons à venir nombreux encourager nos équipes lors des rencontres.

Dans le numéro précédent, nous vous avons conté les exploits de **Victor & Titouan** les 15/16 ans mais les plus jeunes ne sont pas en reste....

Pour bien comprendre le championnat jeune, il faut savoir :

- ▶ Qu'une équipe est composée de 2 joueurs;
- ▶ Que ces 2 joueurs rencontrent 5 autres équipes du département dans une poule;
- ▶ Que chaque rencontre comprend 2 simples et 1 Double;
- ▶ Que les 1<sup>ers</sup> de la poule se qualifient pour jouer les phases finales.

La "Blue Tea", comprenez l'équipe des casquettes bleues composée d'Anthony et Malo a brillé en remportant toutes les rencontres et se qualifiant pour les phases finales de Mars. Chapeau à cette belle équipe soudée et talentueuse!



Pour **Jérémy & Alexandre** engagés en 13/14, le parcours fut plus difficile car les équipes adverses étaient très homogènes. A l'heure actuelle le classement n'est pas connu car une rencontre reste à jouer. Nous leur souhaitons de remporter celle du 6 Mars car elle est à leur portée...

# LES TRAVAUX AVANT LE PRINTEMPS

Pour ce nouveau numéro du "Messagié", nous allons essayer de vous donner sans prétention, quelques conseils pour respecter la réglementation des végétaux, les arbres, les haies, la loi. Les travaux à la sortie de l'hiver sont importants pour nos jardins. Belcodénoises et Belcodénois, à vos ciseaux, taille-haie, sans oublier les gants pour la protection de vos mains, voici quelques "petits tuyaux" pour réussir ces travaux, oh combien utile pour notre végétation.



## La réglementation

### Qu'est ce qu'une plantation ?

Il s'agit des arbres, arbustes, arbrisseaux (article 671 du Code Civil). Ne sont donc pas concernées les autres plantations telles que fleurs, rosiers, vignes... Ces plantations doivent être effectuées à certaines distances des propriétés voisines. Pourquoi ? Afin d'éviter que celles-ci ne surplombent les fonds voisins et n'y causent des dommages par leur trop grande proximité. Celle-ci ne signifie pas pour autant qu'une plantation faite à la distance dégage son propriétaire de toute responsabilité.



### Qui détermine les distances ?

Ce sont d'abord les règlements. C'est seulement en l'absence de ceux-ci qu'il faut se référer au code civil. Bien des propriétaires pensent, pourtant, que ce sont les distances du Code civil qui s'imposent. C'est une erreur, car elles ne s'appliquent que subsidiairement. Consulter d'abord les usages et règlements locaux. Il faut s'assurer auprès de la Mairie de l'existence ou non, des règlements. Pour les règlements, la mairie est en mesure de les faire connaître, puisqu'ils sont, généralement pris par le maire.

**Conseil pratique :** Ou que l'on se trouve, il est sage, avant de planter en limite séparative, de se renseigner en Mairie sur l'existence d'un éventuel usage en la matière.

**Respecter le Code Civil :** A défaut d'usage reconnu, il faut respecter les distances légales, à savoir :

- ▶ Pour les plantations destinées à dépasser 2 m de hauteur : une distance de 2 m au moins de la limite séparative.
- ▶ Pour les plantations ne devant pas dépasser 2 m de hauteur : une distance minimale de 0,50 m.
- ▶ Il en résulte qu'on peut planter à cette distance un arbre qui doit normalement s'élever à plus de 2 m, à condition de l'éêter régulièrement à cette hauteur.

### Comment se calculent les hauteurs ?

La hauteur se compte à partir du niveau du sol jusqu'au sommet de l'arbre. Cas particulier : Si les 2 terrains sont à des niveaux différents, la hauteur se mesure par rapport au niveau du terrain ou l'arbre est planté.



L'obligation d'élaguer ses plantations : en limite séparative. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres lorsqu'elles dépassent la limite séparative et avancent sur les fonds voisins (article 673 du Code Civil)

# La taille :

## une étape importante dans la vie de vos arbres et de vos haies

Fréquente pour délimiter une propriété ou tout simplement pour créer des espaces dans votre jardin, la haie réclame en général peu d'entretien, sinon de la tailler 1 à 2 fois par an.



### Qu'elle est la meilleure période pour tailler une haie ?

Une haie est composée en général de feuillus et de résineux (arbousier, photinia, cyprès, troène,...) dans la plupart des cas, la croissance s'active 2 fois dans l'année, au printemps et à la fin de l'été.

Il faut attendre la fin de ces 2 périodes de croissance pour tailler, vous maintiendrez ainsi la forme et la taille que vous leurs avez données. Donc votre taille s'effectuera en Avril-Mai et en Septembre-Octobre.

### Comment tailler une haie ?

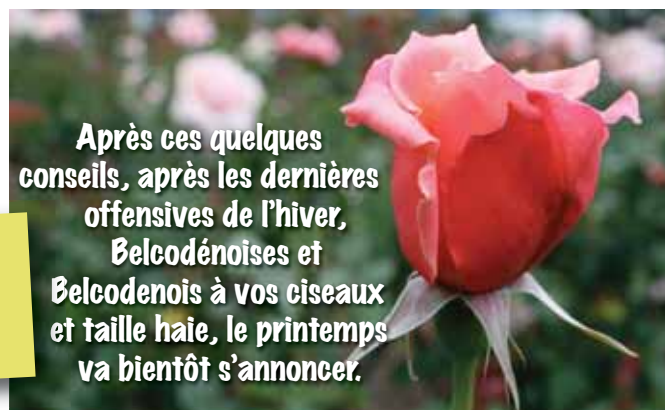
Il faut que la base soit plus large que la cime, pour donner de la lumière aux arbustes qui composent votre haie. Utiliser de préférence un taille-haie thermique ou électrique, apportant plus de précision à la taille. Si les arbres peuvent se passer de la taille pour leurs développements, elle présente l'avantage de redonner vigueur à vos haies.

### Les fruitiers :

La taille des fruitiers favorise la fructification et permet une année sur l'autre d'avoir un meilleur rendement. Aucune taille, sauf si elle est trop radicale ou réalisée au mauvais moment, n'est mauvaise, attendez plutôt la fin des gelées.

### Les rosiers :

Si votre rosier reçoit une bonne taille, celle-ci va permettre d'avoir de belles fleurs. Le rosier doit être en période de repos végétatif pour supporter au mieux cette intervention. La meilleure période se situe à la fin de l'hiver, lorsque votre rosier est encore au repos et les fortes gelées derrière nous. N'ayez crainte de bien baisser les branches de votre rosier.



Après ces quelques conseils, après les dernières offensives de l'hiver, Belcodénoises et Belcodenois à vos ciseaux et taille haie, le printemps va bientôt s'annoncer.

## A NOTER DANS VOS AGENDAS :

Dimanche 5 mai 2013

Foire Horticole dans le centre du village

**Déchets : passons au vert !**



- silim** Location de bennes et de compacteurs
- bronzo** Récupération, transport valorisation, recyclage tous types de déchets
- tep** Traitement des déchets spéciaux et toxiques Fourniture des conditionnements Pompage, collecte, transport
- bondil** Travaux d'assainissement Débouchage, pompage, vidange
- spgs** Curage de toutes canalisations Inspection télévisée de réseaux 30 / désinfection, dératisation, désinsectisation

**04 91 00 68 50**  
[www.eauxdemarseille-environnement.fr](http://www.eauxdemarseille-environnement.fr)

**Eaux de Marseille ENVIRONNEMENT**

## BEL'COIFFURE

Nocturne de 14h à 21h  
tous les mercredis

Vente de bijoux fantaisie femme  
Création artisanale de bijoux pour fille

Les Basses Bastides - 13720 Belcodène  
**06 46 15 50 34**

Désormais, pour contacter les services de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

Pour nous écrire, une seule adresse :

**CPAM 13**  
**13421 Marseille**  
**cedex 20**

Numéro de téléphone unique : **36 46**



**Attention :** Pensez à rappeler votre numéro d'assuré social dans toutes vos correspondances.